

Montréal, le 14 mars 2012

Par courriel et par poste

Madame Chantal Blais
84, rue St-Jude
Magog (Québec) J1X 5L2

**Objet: Demande d'autorisation d'Hydro-Québec pour réaliser le projet de lecture à distance
Dossier de la Régie: R-3770-2011**

Madame Blais,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre courriel de ce jour relatif au dossier d'investissement mentionné en titre et vous en remercie.

Ce courriel, de même que celui du 12 janvier 2012 auquel il réfère, seront versés au dossier et affichés d'ici peu sur notre site internet à titre d'observations écrites de votre part et pourront être consultés au lien suivant : <http://internet.regie-energie.qc.ca/DEPOT/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=111&phase=1&Provenance=D>.

Vous voudrez bien noter toutefois que votre courriel du 12 janvier 2012, adressé à Madame Isabelle Courville d'Hydro-Québec ne pouvait, de ce fait être considéré comme des observations écrites à la Régie de l'énergie. C'est ce qui explique qu'il n'ait pas été affiché à ce moment.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de ce dossier en ligne, y incluant les audiences publiques qui débiteront le 19 mars prochain, à partir de notre site internet

Veillez agréer, Madame Blais, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as